

**30 mars 1969, Québec**

### **Dîner-bénéfice de l'Union nationale**

Décidément, il y a de la vie, il y a du souffle dans l'Union Nationale! Merci d'être venus si nombreux, apporter une fois de plus votre contribution pour que l'Union Nationale continue d'être un parti libre et démocratique. Merci d'être venus apporter à la cause qui nous est chère entre toutes, celle du Québec, l'appui de votre entrain, de votre bonne humeur, de votre solidarité, de votre détermination. Vous ne sauriez croire combien il est précieux, pour ceux à qui vous avez confié la responsabilité du pouvoir, de se sentir appuyés et soulevés en quelque sorte par cette vague montante, par cette immense force collective qu'est l'Union Nationale.

Je ne parle pas ici uniquement pour moi et je trouverais même déplacé de profiter de l'occasion présente pour vous faire un discours de candidat à la direction du parti. Je parie au nom de tous mes collègues et ce que je veux vous dire, sur la question constitutionnelle comme sur la question économique, pourra être endossé, j'en suis convaincu, par chacun des candidats au congrès du mois de juin.

Car l'Union Nationale, quoi qu'en disent ceux qui prennent trop facilement leurs désirs pour des réalités, est un parti qui porte son nom, un parti uni.

La question constitutionnelle

Le Québec d'abord

Nous sommes tous, en premier lieu, des adeptes du « Québec d'abord »; c'est-à-dire que notre allégeance, notre loyauté, notre attachement vont d'abord au Québec et aux Québécois. À tous les Québécois. Il ne faut pas s'en étonner, puisque l'Union Nationale est un parti totalement et exclusivement dédié aux intérêts du Québec.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle notre parti est le plus uni et le plus logique avec lui-même. Il est bien plus facile de suivre une politique en ligne droite quand on n'a qu'un seul maître: le peuple québécois.

Certains de nos adversaires, comme M. Pierre Laporte, prétendent que l'Union Nationale n'a pas une attitude claire en matière constitutionnelle. Voyons un peu la poutre qui est dans leur œil!

Voici des gens qui, dans un caucus d'abord, puis dans un congrès de leur Fédération tenu en octobre 1967; ont unanimement préconisé un statut particulier pour le Québec et la reconnaissance formelle du concept des deux nations.

Rien à redire à cela, puisque cette position se rapprochait substantiellement de celle que l'Union Nationale avait prise en 1963, soit quatre ans avant.

Mais tout le monde sait que M. Pierre-Elliott Trudeau a carrément rejeté le concept des deux nations. Il a même dit, et cela a été imprimé en gros titres dans tous les journaux du 6 septembre 1967, que le statut particulier était une « connerie ».

Or, voici que, quelques mois plus tard, s'engage une campagne électorale fédérale, avec ce même M. Trudeau comme chef du parti libéral. Qu'ont fait nos députés libéraux soi-disant québécois, qui s'étaient prononcé « solennellement » pour le statut particulier et le concept des deux nations?

Je veux être juste. Plusieurs, comme M. Gérin-Lajoie, ont respecté leur parole. Mais d'autres, PA. Laporte en tête, se sont empressés d'intervenir dans l'élection fédérale, sous la bannière de celui qui rejetait le concept des deux nations et qui qualifiait de « connerie » le statut - particulier.

N'est-ce pas le comble de l'équivoque et de l'ambivalence que de se dire à la fois pour le statut particulier et pour les dénigreur du statut particulier? De se dire à la fois pour le concept des deux nations et pour les négateurs du même concept?

Je comprends pourquoi ils parlent toujours d'immobilisme! C'est vrai qu'eux, ils sont joliment mobiles: C'est bien le record de la mobilité que d'être un jour pour une chose et le lendemain pour ceux qui sont contre. Il n'est pas étonnant que M. Claude Ryan, dans Le Devoir du 21 juin 1968, ait parlé de « l'opportunisme gluant de certains libéraux provinciaux: »

Eh bien, ces choses-là ne peuvent pas se produire dans l'Union Nationale parce que, dans la hiérarchie de nos valeurs et de nos allégeances, la première place a toujours été et ira toujours au Québec.

Québec dans le Canada

Est-ce à dire que nous voulions isoler le Québec du reste du Canada? Pas du tout. François Mauriac écrivait en 1956: « La solitude, pour une nation comme la nôtre, n'est plus imaginable dans l'univers de l'atome ». Et si la solitude n'est plus imaginable pour la France, elle l'est encore bien moins pour le Québec.

Culturellement, le Québec fait partie du monde francophone. Politiquement, il est un État membre de la fédération canadienne. Économiquement, il est lié à l'ensemble nord-américain. Tout cela paraît bien compliqué, mais n'est-ce pas ce qui fait la richesse et le charme de la vie québécoise?

Que le fait français soit pour nous un actif, même nos compatriotes anglophones le reconnaissent. Canadiens, nous le sommes depuis plus de trois siècles et demi et nous entendons bien le demeurer. Et qui d'entre nous oserait se dire mécontent de participer au niveau de vie et au dynamisme de cette prodigieuse Amérique du Nord? Le rêve séculaire des Québécois, c'est de créer, par une judicieuse combinaison de ces divers éléments, une synthèse originale et stable. C'est d'établir entre ces éléments un équilibre tel que nous n'ayons jamais à sacrifier l'un pour conserver les autres.

En d'autres termes, il s'agit de déterminer par quels aménagements politiques et constitutionnels le Québec pourra le mieux concilier ses objectifs culturels avec ses impératifs économiques. Vous le savez, trois options principales lui sont actuellement proposées.

## Le statu quo

Première option: le statu quo, c'est-à-dire la conservation de l'état de choses actuel. Il y a des gens qui disent: c'est difficile de préparer une nouvelle constitution, ça risque de prendre du temps et de soulever des problèmes, pourquoi ne pas garder ce que nous avons depuis cent ans?

A première vue, cette attitude paraît assez raisonnable; mais en fait, elle n'est pas réaliste du tout. Car le statu quo constitutionnel, ça n'est plus possible et ça n'existe plus au Canada. Ça existerait si le gouvernement fédéral voulait bien se contenter des domaines qui lui ont été assignés en 1867; mais il ne cesse d'envahir les champs provinciaux, grâce à toutes sortes de pouvoirs élastiques qu'il s'est attribués lui-même. De sorte que ce n'est plus une situation arrêtée que nous avons, mais une situation fluide, mouvante, qu'Ottawa fait évoluer dans une direction de moins en moins fédéraliste et de plus en plus unitaire.

Ce n'est plus le statu quo, c'est le rouleau compresseur. Relisez, aux articles 92 et 93, la liste des domaines que la constitution de 1867 attribue en exclusivité aux législatures provinciales; et dites-moi s'il en reste un seul où le gouvernement fédéral ne se soit pas introduit de quelque façon.

Il se découvre aujourd'hui des responsabilités partout, même en matière de propriété et de droits civils. Car avec son impôt sur les successions, qui lui rapporte très peu et qui n'a pour lui qu'une valeur de nuisance, il est en train de chambarder complètement notre droit civil en ce qui concerne les testaments, les contrats de mariage, les donations, les substitutions, le régime de la communauté de biens et autres particularismes québécois.

Voulez-vous mesurer le chemin parcouru depuis une vingtaine d'années par le rouleau compresseur? C'est peut-être dans le domaine de la santé que l'on peut faire à ce sujet les comparaisons les plus révélatrices.

Quand le gouvernement St-Laurent, en qui les libéraux eux-mêmes voyaient un gouvernement centralisateur, a proposé l'institution d'un régime d'assurance-hospitalisation, il a tout de même pris soin d'inclure dans sa loi une clause disant qu'elle ne pourrait entrer en vigueur qu'avec l'adhésion « d'une majorité de provinces représentant une majorité de la population canadienne »

Or, le gouvernement Trudeau n'a même plus ce reste de scrupule en ce qui concerne l'assurance-santé. Il met sa loi en application bien qu'elle n'ait encore obtenu l'assentiment que de deux provinces représentant à peine le dixième de la population du pays; et il vient chercher jusqu'à \$ 120 par tête dans les enveloppes de paye des contribuables, même dans les huit provinces qui ne peuvent actuellement en profiter. M. Robarts dit que c'est une immense fraude politique; j'ajoute que c'est aussi une vaste et odieuse opération de chantage. Dans un autre ordre d'idées, M. Pearson avait reconnu, en créant la commission Laurendeau-Dunton, la nécessité non seulement du bilinguisme, mais aussi du biculturalisme, ce qui est infiniment plus large et plus profond. C'était une autre façon de reconnaître que s'il y a deux langues au Canada, c'est qu'il s'y trouve d'abord deux cultures, deux sociétés, deux nations. Or, depuis l'avènement de M. Trudeau, Ottawa ne cesse de

mettre l'accent sur un bilinguisme qui ne dérangerait rien pour éviter un biculturalisme qui pourrait changer quelque chose. Autre recul bien évident.

Voilà donc ce que c'est que l'option du statu quo. C'est la centralisation galopante. Et je suis sûr que dans l'Union Nationale, personne n'accepterait de galoper dans cette direction-là.

### L'indépendance

À l'autre extrême, il y a l'option indépendantiste. Je n'entends pas m'y attarder longuement. Je me contenterai de répéter ici ce que j'en disais en mai 1963, quand j'ai présenté en Chambre la motion qui a donné naissance au comité parlementaire de la constitution.

Je reconnaissais d'abord que l'indépendance ne voulait pas nécessairement dire l'isolement et que les partisans sincères de cette option étaient, eux aussi, à la recherche d'une formule de coexistence. Puis j'ajoutais ceci:

« La différence entre les séparatistes et moi, c'est la suivante. Eux disent: séparons-nous d'abord et nous verrons ensuite à trouver un terrain d'entente. Moi, je dis: essayons d'abord de nous entendre plutôt que de nous lancer à l'aveuglette dans une aventure dont nous ne savons pas où elle nous conduira ».

Voilà ce que je disais en 1963, alors que la révision constitutionnelle n'était encore qu'un espoir. Maintenant que nos partenaires ont convenu d'ouvrir avec nous tout le dossier constitutionnel et de mettre sur pied les mécanismes nécessaires à cette fin, j'estime que ce n'est pas le temps de songer aux solutions extrêmes, aux solutions de dernier recours.

C'est plutôt le temps de négocier et nous allons continuer de négocier tant que nous conserverons un espoir raisonnable d'en arriver à une solution.

### Un fédéralisme nouveau

Entre le statu quo dont nous savons qu'il nous conduit à l'unitarisme et une séparation dont nous ne savons pas où elle nous conduirait, il y a place pour une option de bon sens et de juste milieu qui est celle de l'Union Nationale. Si cette solution est complexe, c'est que le problème qu'elle veut régler est lui-même complexe. Mais qu'on ne vienne pas dire qu'elle manque de clarté. Il n'y a rien de plus limpide que les déclarations faites et les documents produits par le gouvernement actuel aux diverses conférences de Toronto et d'Ottawa.

De plus, la délégation du Québec au comité permanent de la conférence constitutionnelle a déposé dès le 24 juillet dernier, entre les mains de nos partenaires, un ensemble de 60 propositions, touchant tous les aspects de ce fédéralisme nouveau qui peut seul empêcher l'éclatement de notre pays. Les principes qui sont à la base de notre programme y sont réaffirmés avec force: droit à l'autodétermination des peuples, nécessité de structurer notre pays comme une association de deux nations et pas seulement comme une fédération d'États, rôle particulier du Québec dans la réalisation de l'égalité culturelle, etc. Mais ces propositions ne se bornent pas à rappeler des principes; elles précisent par quelles structures et par quelles modalités ces principes pourront se concrétiser dans une constitution entièrement nouvelle et entièrement canadienne.

Le Québec a aussi devancé de plusieurs mois tous les autres gouvernements du pays lorsqu'il a pris l'initiative de publier ses propositions. Le jour même où je donnais une conférence de presse à ce sujet, soit le 9 octobre 1968, des exemplaires du document québécois étaient adressés à tous nos députés, y compris bien entendu ceux de l'opposition.

À Ottawa de se brancher

Comment les députés libéraux, qui ont ce document en leur possession depuis près de six mois, peuvent-ils encore prétendre que notre attitude n'est pas claire? S'il y a une chose qui n'est pas claire dans le moment, c'est plutôt l'attitude du gouvernement fédéral. Nous sommes impatients de connaître les réponses d'Ottawa aux propositions formulées par le Québec dès le 24 juillet dernier.

Ce n'est donc pas à nous que M. Laporte et ses collègues de l'opposition devraient demander de « se brancher ». Ils devraient plutôt demander cela à leurs amis d'Ottawa. Et peut-être pourraient-ils leur suggérer du même coup, eux qui ont peur de manquer d'ouvrage à Ottawa, d'aider un peu la cause du Québec! Après tout, il doit y avoir quelque chose de bon dans les soixante propositions du Québec. Ça ne doit pas être seulement des « conneries »: Pourquoi cette manie de toujours blâmer Québec? Et pourquoi nos députés fédéraux devraient-ils toujours prendre la contrepartie des thèses québécoises, des attitudes québécoises? Est-ce là une situation normale?

Quand une constitution, ou l'usage qu'on en fait, multiplie les conflits entre nos deux communautés culturelles, met en opposition les Canadiens français du Québec et ceux des autres provinces, et tend par surcroît à diviser les Québécois eux-mêmes, je dis qu'elle est bien malade. Car une constitution, c'est fait pour unir et non pour diviser.

Il ne s'agit pas, dans un pays comme le nôtre, d'imposer de force une uniformité factice, mais d'unir les esprits et les cœurs dans l'acceptation réciproque des particularismes légitimes.

C'est dans cet esprit que le Québec a formulé ses propositions. Il a hâte de connaître la réponse de ses partenaires.

Le développement économique

J'ai dit que je vous parierais aussi d'une autre grande priorité de l'heure: le développement économique du Québec. Encore là, je voudrais bien qu'on nous délivre des pessimistes, des alarmistes, des broyeurs de noir, de ces adversaires déprimés et déprimants qui semblent se complaire à peindre la situation sous le jour le plus sombre, à faire et à refaire l'inventaire de nos faiblesses, à escompter des désastres et à prédire des catastrophes.

On dirait que par leurs exagérations et leurs jérémiades, trop souvent montées en épingle dans les journaux des autres provinces, ces prophètes de malheur voudraient inciter nos voisins à faire le blocus économique du Québec pour obtenir je ne sais trop quelle reddition sans condition.

Nous avons nos problèmes, c'est entendu. Et qui n'en a pas? Mais je n'en connais aucun qui ne pourrait être rapidement réglé si nous nous déterminions à en parler Un peu moins et à agir davantage. Le blocus économique du Québec? Je n'y crois pas et pour une raison très

simple: c'est que nous sommes économiquement solidaires du continent nord-américain et que cette solidarité joue dans les deux sens.

#### Les atouts québécois

Le Québec est l'un des territoires les plus riches et les plus prometteurs du globe. C'est aussi l'un de ceux où il reste le plus à faire. Nous avons, notamment en matière de forêts, de mines, de sol arable, de lacs et de rivières, des richesses dont nous n'avons encore gratté que la surface.

Traversé de part en part par la plus grande voie maritime du monde, le Québec est la porte d'entrée du continent nord-américain. Il est aussi le point de rencontre des deux cultures les plus prestigieuses du monde occidental.

Cette situation privilégiée fait du Québec une terre où il y aura toujours de la vie, de l'élan, du défi; une terre vibrante et exaltante; une terre où il se produit parfois des étincelles, mais où se produisent aussi quelques-unes des plus grandes réussites du génie humain, comme l'Expo 67 et, dans un autre domaine, comme le barrage Daniel Johnson.

Ajoutez à cela une population de plus en plus instruite, dont la créativité, le revenu et le pouvoir d'achat sont en augmentation constante. Et des hommes d'affaires se priveraient de venir travailler dans le Québec ou commercer avec le Québec, simplement à cause de certaines opinions ou de certaines idéologies qui ne sont ni celles du gouvernement, ni celles de l'ensemble de la population?

#### Le climat politique

Certains diront que le climat politique peut aussi exercer une influence sur le développement économique. Soit! Parlons un peu du climat politique. Nous vivons en Amérique du Nord, où l'entreprise privée a produit le plus haut niveau de vie au monde. Qu'est-ce qui pourrait, dans la politique québécoise, effrayer l'entreprise privée? Certainement pas le programme de l'Union Nationale, puisqu'il comporte une prise de position ferme et sans équivoque en faveur de l'entreprise privée.

Les investisseurs, dit-on, redouteraient les progrès du socialisme, de l'idéologie de gauche. Ils craindraient que le Québec ne devienne un autre Cuba. Or, rien n'est plus contraire aux convictions profondes et au tempérament des Québécois. À tel point que le plus à gauche des trois grands partis fédéraux, le N. P. D., n'a jamais pu faire élire un seul député dans le Québec, alors qu'à chaque élection il en fait élire plusieurs en Ontario. Si donc la peur du socialisme devait entraîner un déplacement des industries, ce serait vers le Québec et non pas en sens inverse.

Est-ce que la crainte du séparatisme pourrait être plus déterminante? Personne, à ma connaissance, n'a plus souvent menacé de se séparer de la confédération canadienne que le premier ministre de Terre-Neuve, M. Smallwood. Je ne crois pas que ses propos aient mis une seule industrie en fuite, pas plus d'ailleurs que ceux du premier ministre de la Colombie, M. Bennett.

Se pourrait-il que des industries déménagent d'une province à l'autre pour protester contre des injustices faites aux minorités ethniques ou culturelles? Encore la, c'est le Québec qui s'en trouverait, depuis toujours, le bénéficiaire. La vérité, c'est que des industries qui se déplacent d'un pays à l'autre ou d'une province à l'autre, il y en a toujours eu, il y en aura toujours et dans toutes les directions. Ces migrations se font pour toutes sortes de motifs, qui sont avant tout des motifs économiques, même si l'on s'avise après coup de leur donner une teinte culturelle ou politique. J'ai hâte qu'on cesse de nous raconter là-dessus des histoires de croquemitaines.

#### Le climat social

Dans le discours inaugural de la présente session, nous avons dit que la paix sociale est un important facteur de progrès économique. Mais encore là, gardons-nous de noircir le tableau par des exagérations verbales qui traduiraient mieux notre tempérament latin que la réalité des choses.

A force d'entendre parler de grèves et de menaces de grèves, vous avez peut-être l'impression que le Québec en a eu plus que sa part en 1968. Or, voici les chiffres publiés par le bureau fédéral de la statistique. Il y a eu en 1968 137 grèves dans le Québec et 289 en Ontario, soit plus du double. Le nombre des travailleurs impliqués dans ces grèves a été de 34421 dans le Québec et de 131155 en Ontario, soit quatre fois plus. Le nombre des jours/hommes perdus a été de 1006 721 dans le Québec et de 2 480 113 en Ontario.

Vous voyez qu'il y a aussi des problèmes ailleurs, des problèmes qui sont souvent plus graves que les nôtres. Seulement, on en parle moins qu'ici et l'on a peut-être plus que chez nous le goût et l'habitude de la solidarité. Je ne demande à personne de nier nos problèmes; mais je propose qu'on se chicane un peu moins pour savoir qui en est responsable et qu'on se donne plutôt la main pour les régler.

#### La part de l'État

Le gouvernement continuera de faire sa très grosse part. Il a créé un Office du Crédit industriel qui apporte déjà une aide très efficace au financement des petites et moyennes entreprises. Il a inauguré une politique de stimulants fiscaux qui nous apporte tous les jours des résultats très positifs. Il multiplie les bureaux du Québec à l'étranger, afin de profiter de l'intérêt que manifestent à notre endroit les investisseurs américains et européens. Il a lancé aussi une campagne de publicité pour vanter un peu les produits du Québec et le savoir-faire du Québec, corrigeant ainsi les impressions fausses répandues par nos propres démolisseurs.

Les résultats sont indéniables. Presque tous les jours, on nous annonce de nouveaux investissements, la construction d'importants complexes industriels commerciaux. Il y en a, je sais, qui font la moue. Une raffinerie de Golden Eagle à St-Romuald, ce n'est pas assez pour M. René Lévesque. Il appelle cela dédaigneusement une affaire de troisième ordre. Comme je le disais l'autre jour, amenez-en, M. Beaudry, des industries de \$ 70 millions! Je ne connais pas une seule ville du Québec qui ne sera pas heureuse de les accueillir.

Méfions-nous, encore une fois, du verbiage inutile, vaniteux et provocateur. Pendant six ans, les libéraux ont parlé et reparlé d'une industrie sidérurgique. Ils n'ont laissé en partant qu'un monceau de rapports et de vantardises. Avec cent fois moins de mots, l'Union Nationale a posé des actes et Sidbec est devenue une réalité.

La part des citoyens

Mais le gouvernement ne peut pas tout faire dans le domaine économique. Il faut que tout le monde soit dans le coup. Nous avons parlé, dans le discours inaugural de la session, de la nécessité de revaloriser la fonction de chef d'entreprise. Nous aurons tout revalorisé, dans le Québec, à part ceux qui sont disposés à se mettre au blanc et à risquer leur avoir pour créer de nouveaux emplois et de nouvelles richesses. C'est peut-être par là qu'il aurait fallu commencer.

Il y a des gens qui se plaignent beaucoup du chômage et qui voudraient bien voir se multiplier les industries, mais qui sont incapables de parler des patrons, quels qu'ils soient, autrement que dans les termes les plus méprisants, Ont-ils déjà pensé que si nous voulons plus d'industries, il va nous falloir aussi plus de patrons, plus de chefs d'entreprises?

D'ailleurs, cette notion que l'on se sait en certains milieux de la fonction patronale est largement dépassée et ne cadre pas du tout avec la réalité nord-américaine. De même que la propriété des grandes entreprises tend aujourd'hui à se disséminer entre les mains d'une foule d'actionnaires, qui sont en majorité de petits épargnants, ainsi en est-il de la direction de ces entreprises, qui est assumée de plus en plus par des technocrates, des diplômés d'université, des spécialistes du « management ». Ceux-ci sont des salariés, et non plus des capitalistes au sens que l'on donnait autrefois à ce terme; mais ils n'en exercent pas moins, grâce à leur compétence, une influence très considérable sur la vie économique.

Cette évolution, jointe au développement de nos CEGEPs et de nos universités, est peut-être la meilleure chance qui nous ait jamais été donnée d'acquérir d'une façon pratique, non pas par la provocation et le désordre, mais par les voies beaucoup plus sûres du travail et de la compétence, la maîtrise de notre économie.

Il y a des jeunes qui se disent inquiets de l'avenir? Qu'ils se dirigent en plus grand nombre vers les carrières économiques, les carrières industrielles, les carrières administratives.

Ils ont maintenant des facilités inouïes, des avantages incomparablement supérieurs à ceux des générations précédentes; je voudrais qu'ils en profitent pleinement et, surtout, qu'ils ne soient pas les derniers à voir et à saisir les occasions que leur offre le Québec en pleine expansion.